

Le prélèvement automatique est enfin disponible en Algérie

Fruit de la coopération et du partenariat entre OTA et la BADR

Après une longue attente, enfin, la naissance du prélèvement automatique est arrivée ! C'est une grande avancée pour la dynamisation des modes de paiement. C'est une grande étape franchie dans le confort de paiement qui atteint maintenant les standards internationaux.

Djezzy est la première société en Algérie qui offre à ses abonnés la domiciliation bancaire de leurs factures pour le prélèvement automatique.

C'est le fruit d'une coopération entre Orascom Telecom Algérie (OTA) et la Banque Algérienne de Développement Rural (BADR). Le leader de la téléphonie mobile et une banque publique modernisée se sont associés pour la création de ce service.

Un abonné de Djezzy peut désormais domicilier ses factures de téléphonie mobile auprès de la banque de son choix et ne plus être obligé de se déplacer pour le règlement de ses factures, grâce à un système de réconciliation créé entre Djezzy, la BADR et les autres banques.

Cette solution a été depuis très longtemps demandée par clients de Djezzy, les sociétés de premier plan, les professionnels et les particuliers. Cette activité représente des centaines de milliers de factures chaque mois et va faciliter la vie des consommateurs.

Cette nouvelle solution permettra à Djezzy de mieux servir encore ses abonnés en leur offrant un confort supplémentaire.

Premier opérateur privé agréé Grand Facturier par les autorités monétaires, OTA a pu lancer ce nouveau service qui marque un tournant dans la relation avec ses abonnés. En effet, ce service consiste pour un client d'OTA d'autoriser à procéder directement au prélèvement sur le compte bancaire ou postal du client postpaid Djezzy du montant de sa facture à chaque échéance de paiement.

Ce système a des avantages multiples pour le client, car il lui évite d'avoir à se déplacer, et d'effectuer ses paiements sans se soucier des dates d'échéances. Gains de temps et gestion sereine du paiement offrent maintenant encore plus de liberté pour l'abonné Djezzy.

Grâce à ce système, le consommateur algérien pourra également dans le futur proche payer ses autres factures automatiquement (pour l'eau, le gaz, l'électricité, etc..) directement depuis son compte bancaire ou postal.

Toujours à l'écoute des besoins de ses clients, la vision d'OTA est de continuer de développer des solutions et des produits faciles à utiliser, performants et innovants qui répondent aux attentes des Algériens.